

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, l'allégation de violence n'a certainement rien à voir avec le solliciteur général, rien ne permet de supposer qu'il y soit mêlé. En supposant que la question d'intégrité soit en cause, j'ai expliqué dans ma première réponse la politique du gouvernement et la façon dont procède la GRC lorsqu'elle mène une enquête sur un ministre...

M. Clark (Rocky Mountain): Parlez-nous d'Edgar Benson et de la SCHL.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je constate que l'opposition ne cherche pas vraiment à aller au fond de cette affaire.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA MISE EN VIGUEUR D'UNE MESURE CONCERNANT LES LOGEMENTS DESTINÉS AUX VÉTÉRANS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Quand présentera-t-il une mesure législative concernant les logements destinés aux anciens combattants pour remplacer la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, comme le gouvernement l'a promis au cours du débat des 5 et 6 novembre dernier?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, l'étude de la question par le gouvernement, en particulier par mon ministère et celui qui est chargé des Affaires urbaines, est assez avancée, et nous ferons bientôt rapport à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait à l'expiration, le 31 mars 1975, du délai pour la présentation des demandes aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. La nouvelle mesure sera-t-elle prête vers cette date?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, la nouvelle mesure, quelle qu'elle soit, sera annoncée avant cette date. Je n'essaie pas de donner l'impression qu'il s'agira nécessairement d'une nouvelle loi.

LE RAPPORT HERMANN—L'OPPORTUNITÉ D'UN RENVOI AU COMITÉ

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné que le rapport Hermann a été présenté au gouvernement en octobre 1973 et qu'il a été déposé quelque 14 mois plus tard, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a maintenant envisagé la préparation de la motion visant à renvoyer le

Questions orales

rapport au comité des affaires des anciens combattants, et s'il a discuté de la question avec le leader du gouvernement à la Chambre et pris des dispositions pour que cette question soit présentée à la Chambre au plus tôt?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, le député a parlé de la date de disponibilité du rapport. Je voudrais faire remarquer que lorsqu'il a été présenté pour la première fois au gouvernement, il avait encore à être révisé par son auteur, traduit et imprimé. C'est pourquoi je voudrais porter à l'attention de la Chambre...

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Il y avait surtout des chiffres à traduire.

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, je voudrais vous donner quelques raisons, si vous voulez bien écouter quelques instants, des délais du dépôt du document, et je pourrai vous procurer des renseignements supplémentaires plus tard. Quant au renvoi du rapport au comité des affaires des anciens combattants, j'en ai parlé avec le leader du gouvernement à la Chambre. J'ai aussi reçu des lettres des associations d'anciens combattants de tous les coins du Canada; le critique du parti conservateur en matière d'affaires des anciens combattants et les leaders des autres partis en Chambre en ont pris connaissance. Des associations d'anciens combattants nous ont demandé de ne pas faire avancer trop vite l'étude de ce rapport au comité afin de leur donner le temps d'étudier la question avant de comparaître devant le comité. Nous nous sommes conformés à ce vœu avec l'accord des leaders des autres partis à la Chambre.

* * *

● (1510)

STATISTIQUE CANADA

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION—DEMANDE D'ABANDON DE LA PRATIQUE DE COMMUNICATION PRÉALABLE DES CHIFFRES AUX MINISTRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce peut-il nous fournir en primeur les chiffres de l'indice du chômage qui doivent être publiés demain?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne puis éclairer l'honorable représentant, ne l'ayant pas été moi-même.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que cette pratique fort contestable, pour dire le moins, de fournir à certains ministres les chiffres de l'indice des prix à la consommation et autres, avant leur publication officielle, a cessé? Peut-il nous en assurer?

M. Gillespie: Non, monsieur l'Orateur.